

A l'attention de notre
aimable clientèle



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

En portant un masque, vous contribuez à sauver
des vies.

VOTRE ARTISAN BOUCHER
VOUS REMERCIE



ARTISAN & BOUCHER
UN SAVOIR-FAIRE
en héritage 

DÉCRET N° 2020-884 DU 17 JUILLET 2020

CORONAVIRUS - COVID-19

PROTÉGEONS NOTRE SANTÉ



MERCI DE VOTRE PATIENCE

ICI, LE MASQUE EST OBLIGATOIRE



**Ensemble,
faisons bloc contre le coronavirus**

17 juillet 2020